

19 mai 2011 -18:44

Appartient à [Conseil des ministres du 13 mai 2011](#)

Services publics

Télétravail dans les services publics

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui donne la possibilité aux travailleurs de la fonction publique administrative fédérale de télétravailler de manière occasionnelle et non plus seulement régulière. Le projet (*) proposé par la ministre de la Fonction publique Inge Vervotte, doit permettre une plus grande souplesse dans l'organisation du travail. (*) modifiant l'arrêté royal du 22 novembre 2006 relatif au télétravail dans la fonction publique fédérale administrative.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe